



Aubusson, 1^{er} mars 2019

Les Grand Prix des appels à création depuis 2010 : Nicolas Buffe, Cécile Le Talec, Bina Baitel, Goliath Dyèvre et Quentin Vaulot, Pascal Haudressy, Christine Phung, Eva Nielsen. © Cité de la tapisserie

LA CITÉ INTERNATIONALE DE LA TAPISSERIE LANCE SON NOUVEL APPEL À CRÉATION, "L'ŒUVRE OUVERTE"

Depuis 2010, les appels à création de la Cité internationale de la tapisserie sont la vitrine du renouveau de la création en Aubusson. Après Nicolas Buffe, Bina Baitel, Eva Nielsen ou encore Christine Phung, qui décrochera le Grand Prix 2019 de la Cité de la tapisserie ?

Des appels à projets pour permettre aux créateurs de renouer avec le médium tapisserie

Le Fonds régional pour la création de tapisseries contemporaines permet à la Cité de la tapisserie d'intégrer des créations contemporaines à ses collections, notamment à travers ses appels à projets. Avec sa mission de conservation et de préservation du patrimoine de la tapisserie d'Aubusson, la Cité de la tapisserie soutient la filière économique de la tapisserie d'Aubusson, encore complète, en générant des tissages contemporains. Dans un objectif de développement de la filière tapisserie d'Aubusson, la Cité de la tapisserie cherche également à repositionner la tapisserie sur les marchés du luxe et de la décoration d'intérieur. L'appel à création 2019 de la Cité internationale de la tapisserie s'adresse ainsi tout à la fois aux artistes, aux éditeurs, décorateurs, etc.

L'appel 2019 : "L'œuvre ouverte : la tapisserie en extension"

La thématique de cette année 2019 invite les artistes candidats à proposer une maquette comprenant une tapisserie de format moyen (5 à 7 m²), et un certain nombre d'extensions de cette tapisserie sous la forme d'objets faisant appel à d'autres techniques, comme la céramique, le cuir, le métal, l'émail, le bois, le panneau de papier peint ou imprimé, autant de ressources dont

dispose notamment la région Nouvelle-Aquitaine. Cette démarche vise à générer autour de la tapisserie un espace à la fois immersif et modulable, constitué par le jeu de correspondances qui s'établira entre la tapisserie et ses extensions. Contrairement à la logique de l'installation qui prévaut habituellement dans l'art contemporain, il ne s'agit pas de créer un ensemble clos et fixe, mais un ensemble pensé comme partie intégrante d'un lieu de vie et donc adaptable à l'habitat. Cette démarche vise à exploiter pleinement la dimension immersive qui existe historiquement dans la tapisserie, avec les verdure par exemple, à montrer comment elle peut être la pièce centrale d'un dispositif artistique et décoratif contemporain.

Organisation de l'appel à projets

La date de remise des premières intentions artistiques est fixée au mardi 4 juin à 17 h. Parmi les projets proposés en première intention, dix seront présélectionnés par une commission de sélection artistique composée d'élus et de personnalités qualifiées et experts. Les dix artistes seront ensuite invités à fournir une maquette numérique du dispositif qu'ils auront conçu. Le premier prix, doté de 15 000 €, et le deuxième prix (10 000 €) seront réalisés, en comprenant les "extensions", ainsi que les tapisseries qui devront être tissées selon les techniques de la tapisserie d'Aubusson telles que les a reconnues l'Unesco en les inscrivant au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Un appel d'offres sera lancé auprès des ateliers de lissiers de la région d'Aubusson-Felletin qui soumettront des échantillons de tissage.

Les maquettes des troisième à cinquième prix (5 000 €) seront conservées par la Cité en vue de la

promotion de ce type de dispositif auprès des professionnels, voire d'une réalisation ultérieure. Les cinq projets non retenus seront indemnisés (1000 €).

Les documents du dossiers de candidature sont téléchargeables (en français et en anglais) sur :

<https://www.cite-tapisserie.fr/fr/node/906/>

LA MISSION D'ACCOMPAGNEMENT DE LA FILIÈRE "TAPISSERIE"

Dans la région d'Aubusson-Felletin, le savoir-faire de la tapisserie est bien vivant, stimulé par les créations contemporaines mises en œuvre par la Cité de la tapisserie.

La filière regroupe environ 150 emplois avec la caractéristique d'inclure l'ensemble des savoir-faire nécessaires à la production de tapisseries d'Aubusson : deux des quatre dernières filatures françaises, des teinturiers, trois manufactures, sept ateliers, des cartonniers, des restaurateurs, etc.

À Aubusson, les ateliers – exclusivement privés, à la différence des autres Manufactures Royales – ont toujours eu la capacité d'expérimenter et faire évoluer le savoir-faire, pour atteindre la meilleure productivité. Un mètre carré de tapisserie nécessite généralement un mois de travail, en fonction de la complexité du tissage, pour 4 000 € à 7 500 € TTC environ.

Les questions de productivité, d'innovation, d'optimisation des techniques de tissage représentaient des problématiques prégnantes dans l'enseignement et la recherche en tapisserie à l'École nationale d'Art décoratif (ENAD) d'Aubusson, aujourd'hui fermée. La Cité internationale de la tapisserie, à la fois héritière du bâtiment de l'École et de ses missions de développement du savoir-faire, répond à présent à la nécessité d'enrichir le savoir-faire et de maintenir ce patrimoine vivant.

La première étape fut de veiller à sa transmission, avec la mise en place d'une formation professionnelle de lissier (dès 2010), devenue le Brevet des Métiers d'Art (BMA) « Art du tapis et de la tapisserie de basse lisse » depuis la rentrée 2016, pour un enseignement qui n'était plus dispensé depuis près de 20 ans.

Le pôle professionnel de la Cité de la tapisserie, avec le centre de formation, l'atelier de tapisserie mis à disposition des lissiers privés, les ateliers accueillant des créateurs d'entreprises dans l'univers de l'art textile, avec l'atelier de restauration de tapisserie du Mobilier national, qui, tous, ont accès au centre de ressources, concrétise de manière tangible les actions de la Cité de la tapisserie en faveur de la filière et sa « réinvention », stimulée par la venue d'artistes contemporains prêts à échanger et expérimenter.

CONTACTS PRESSE

Cité internationale de la tapisserie

Rue des Arts BP 89 - 23200 AUBUSSON

Séverine David

severine.david@cite-tapisserie.fr | 09 72 48 15 65

anne samson communications

Camille Julien | + 33(0)1 40 36 84 35

camille@annesamson.com

Morgane Barraud | + 33 (0)1 40 36 84 34

morgane@annesamson.com

www.cite-tapisserie.fr



@CiteAubusson



@CiteTapisserie



@citetapisserieaubusson